

AUJAC A DIT



Bulletin municipal

Avril 2022

N°45

MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51

MAIL : mairie@aujac.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

**Secrétaire de mairie : Marie Kriese jusqu'au 11 avril,
puis Margaux Colençon.**

ADRESSES UTILES :

**Conseil@aujac.fr pour contacter directement les élus
par mail.**

**Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école,
attend vos suggestions au rdc de la mairie. Ou par mail :
Boiteaidees@aujac.fr.**

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ce début de printemps, je souhaite vous sensibiliser sur l'importance du débroussaillage et l'application des Obligations Légales de Débroussaillage. Un accès, un environnement propre autour de votre habitation, permettront de ralentir considérablement les flammes et faciliteront l'accès des secours dans le cas où un incendie viendrait à se déclarer.

Coté mairie, nous attendons la livraison du broyeur à branches pour débiter l'élagage des voies communales. Ce broyeur sera de passage dans les hameaux à des dates bien précises, il permettra d'évacuer vos branches faute de déchèteries acceptant les déchets verts. Nous vous communiquerons plus d'informations dans les semaines à venir à ce sujet.

Le vote du budget effectué, il permettra d'entreprendre les travaux de l'école de La Plane et de rafraichissement des gîtes du mas Legal, afin de rouvrir les locations pour cet été. De nombreuses demandes de réservations tombent, elles ne pourront malheureusement pas être toutes honorées. Nous fixons dès à présent un maximum de 15 personnes pouvant se loger dans le gîte. Nous condamnons aussi certains bâtiments, trop vétustes, demandant d'important travaux. Cette limitation nous permet de rester en dessous des normes ERP (établissement recevant du public), applicables au domaine hôtelier.

Vous le savez peut-être déjà, Marie quitte le poste de secrétaire de mairie pour de nouveaux horizons. Je tiens à la remercier personnellement pour son engagement et son implication durant ce début de mandat. Bonne route à elle dans ses nouvelles fonctions.

Margaux Colençon prend la relève et vous accueillera aux horaires habituels. Je n'ai aucun doute sur ses capacités d'adaptation du fait de ses compétences et expériences antérieures.

Je vous rappelle qu'une boîte à idées est présente à la mairie, n'hésitez à nous faire part de vos remarques et vos idées.

Bien cordialement,

Le Maire

Firmin Peyric



A handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Peyric", written over a horizontal line.

ETAT CIVIL

Mariage :

Damien Baderou et Frédéric Violet, des Assions, se sont dit oui à Aujac le 12 mars 2022. Damien Baderou est tailleur de pierre, oeuvrant notamment au château d'Aujac.

Décès :

Jean-Claude Kurtz né le 23 novembre 1938 est décédé le 21 mars 2022 à La Bartre, moins de cinq mois après son épouse Annette, le jour de l'anniversaire de celle-ci.

Le mot de Marie

Chers administrés,

Je quitte la mairie le 10 avril prochain. J'ai eu une opportunité professionnelle que je ne pouvais laisser passer.

Arrivée au poste de secrétaire de mairie en novembre 2018, j'ai pu faire de belles rencontres que je n'oublierai pas, j'ai passé de belles années auprès de vous. Ça n'a toujours pas été facile, j'ai vécu de bonnes comme de mauvaises expériences, qui m'ont permis d'arriver là où j'en suis maintenant et j'en suis fière. Mais grâce à vous tous j'ai pu avancer dans la vie et je vous en remercie. Mes années en tant que secrétaire sur la commune d'Aujac resteront inoubliables.

Je ne vous quitte pas totalement, résidente à Aujac, je serai présente sur la commune.

Je souhaite la bienvenue à ma remplaçante Margaux, qui vous accueillera avec le sourire pour répondre à vos aimables demandes. Prenez soin de vous, bon courage et bonne continuation à vous tous et toutes.

Marie.

Fête à Aujac

L'association Cévennes en fête vous convie le dimanche de Pentecôte, le 5 Juin à une foire artisanale avec brocante, vide grenier, animations.... Réservation au 06.78.79.94.07 ou au 06.48.22.10.27.

Compte-rendu du conseil municipal

Du 10 mars 2022 à 18H30

Présents : Firmin Peyric, Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Wilfried Jules, Joseph Dussaud, Bernard Gilli, Mathieu Brunatto, Guillaume Fraisse, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion.

Secrétaire de séance : Blandine Hennion

Ordre du jour :

- Signature procès-verbal
- Délibération compte administratif
- Délibération budget
- Délibération suppression d'emploi 28H
- Délibération création d'emploi 20H
- Départ secrétaire de mairie
- Délibération fonds de concours
- Organisation du bureau pour l'élection présidentielle
- Questions diverses.

Procès-verbal :

Le compte-rendu du dernier conseil est signé à l'unanimité.

Compte administratif :

Le maire quitte la salle du conseil.

L'excédent global annuel a atteint 40159,56 euros en 2021 contre 37799,07 euros l'année précédente.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9% à 260286,29 euros en raison de l'augmentation de l'eau et des frais de personnel.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 10% à 339 226,99 euros en raison de la hausse de la dotation de solidarité rurale notamment.

Les recettes d'investissement ont atteint 27 595,57 euros, les dépenses d'investissement 66 376, 71 euros.

Vote pour : unanimité, Firmin Peyric ne prenant pas part au vote.

Le compte administratif et le compte de gestion sont consultables en mairie.

Budget :

Le vote est repoussé en attente de connaître le montant définitif de plusieurs subventions.

Suppression emploi 28H, création emploi 20H, départ de la secrétaire de mairie :

Le départ de la secrétaire sera effectif le 11 avril. Un débat s'engage sur les besoins horaires de la mairie. La secrétaire avait demandé à l'automne de baisser ses horaires de 28 à 20H pour convenances personnelles, une disposition qui n'a

finalement pas été mise en œuvre. Plusieurs élus ont insisté sur le besoin de maintenir un poste à 28 heures en raison de l'importance de son rôle d'accueil des habitants, souvent déconcertés par la numérisation des démarches administratives. Le legs de Jean-Marc Borne générera en outre un travail supplémentaire de gestion des locations des gîtes municipaux. Des élus rappellent enfin que la secrétaire n'a pu être sollicitée à certains moments en raison d'un surcroît de travail. Le maire estime que 20H sont suffisantes, même s'il reconnaît des pics ponctuels de tâches, comme lors de la préparation du budget.

Une offre d'emploi a été publiée pour un cdd de 20H. Elle a reçu deux candidatures. Elle sera modifiée pour expliquer la possibilité d'offrir un cdi d'ici un an et l'amplitude horaire pourra monter à 28H.

Vote :

Suppression emploi 28H : unanimité contre.

Création poste 20H : Vote pour : Firmin Peyric, Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Wilfried Jules et Mathieu Brunatto.

Fonds de concours :

Une demande de fonds de concours, qui prend en charge 50% du coût, sera faite pour l'achat d'un broyeur, une solution pour le traitement des végétaux des habitants, les déchets verts n'étant pas admis à Génolhac et les feux très réglementés.

Vote pour : unanimité.

Bureau de l'élection présidentielle :

Neuf élus s'inscrivent pour les créneaux horaires valables les 10 et 24 avril 2022.

Questions diverses :

-Une subvention de 150 euros est accordée à l'association du Souvenir français qui anime la cérémonie du 11 novembre.

-La demande de création d'un parking à Bedousses haut, où un terrain est disponible, est suspendue à la réponse de la tutelle de son propriétaire.

-Un panneau d'affichage à l'entrée du village situera les différents services sur un plan simplifié, une carte des 17 hameaux d'Aujac renseignera les visiteurs.

-Une subvention de 70 euros est accordée à l'association Sur les pas des Huguenots, qui anime le chemin de l'exil, des Cévennes à la Suisse, chemin qui passe par Aujac.

-Un fonds de concours est demandé pour l'achat de dix tables individuelles avec casier pour les élèves de l'école. Le devis est de 1005 euros HT. Vote pour : unanimité.

-Une collecte de produits alimentaires non périssables, en emballage métallique, au profit des Ukrainiens, est organisée au rdc de la mairie aux heures d'ouverture.

- Une association propose des animations d'ateliers, gratuites, pour les seniors si la mairie fournit le local. Accord après vérification du sérieux de l'association.
- La mairie va se doter d'un nouveau photocopieur couleur afin notamment de pouvoir imprimer le bulletin municipal.
- Le hangar va se doter d'un espace fermé, qui pourra être chauffé, avec wc, douche et coin repas. Le devis de 6000 euros doit être revu et chiffré avec les finitions. La somme sera inscrite au budget.
- Le maire a besoin de la liste des panneaux routiers pour demander deux autres devis nécessaires à la validation de la commande par le percepteur. Un conseiller avait fourni un devis de 2980 euros HT, approuvé oralement par le maire mais refusé en l'état ensuite par le percepteur.
- Une formation aux premiers secours sera proposée aux habitants. Une formation qualifiante sera proposée aux employés communaux.
- Merci d'écrire lisiblement vos noms sur les boîtes aux lettres et d'en mettre une pour les quelques habitants non équipés. Cela facilitera la distribution du bulletin municipal.
- La rénovation du chemin demandée par Martine Larossa sera faite prochainement par les employés communaux.
- La mairie organisera une fête pour réunir les habitants aux premiers beaux jours du printemps.

Séance terminée à 20H30

Les travaux des cantonniers

Les employés communaux se sont attaqués à la liste des doléances des habitants synthétisées par la commission Travaux du conseil municipal (voir numéro 44) en commençant par la Baraque. L'étroitesse de la sortie de route vers la D51 obligeait à la manœuvre pour les habitués, mais les gros véhicules de passage qui tournaient vers Bessèges y laissaient parfois un bout de caisse ! Clément et Jacques ont dû verser plus d'une vingtaine de camions de terre à gauche de la route pour l'élargir. Gaston Lafont, le doyen du village qui fêtera ses 95 ans cet été, a gentiment accordé l'autorisation de mordre ainsi sur son terrain en contrebas. Qu'il en soit remercié ici. Quand la terre sera tassée, viendra la dernière couche. Jacques, quant à lui, s'est attaqué au marteau piqueur à une énorme pierre saillante au bord de cette route étroite qui descend à la Baraque et qui a occasionné bien des éclatements de pneus...

Bernard Gilli



L'adressage à l'écoute des habitants

L'équipe municipale a présenté aux habitants réunis dans la salle polyvalente ses premières propositions de noms de rues, routes, impasses qui traversent la commune. Une première réunion publique concernant le seul village s'est tenue le 9 mars, une seconde concernant tous les hameaux le 25 mars.



Eliane, 82 ans, la veuve de Gérard DUMAS.

Pour le village, un consensus entre la dizaine de villageois présents s'est vite dégagé pour les rues de l'église ou de la mairie autour du cimetière. C'est une suggestion d'une habitante qui a résolu la question de la rue principale du village qui descend de la D51 vers l'école. Pourquoi ne pas honorer Gérard Dumas, l'ancien maire du village jusqu'en 2001, qui a laissé un bon souvenir à tous ? Si la famille est d'accord bien-sûr. Un vote à main levée a scellé ce choix. Eliane Dumas, la veuve de Gérard, a été très sensible à cet hommage volontiers accepté, même si elle se rappelle avec émotion la modestie de Gérard qui l'aurait peut-être empêché d'accepter cet honneur... Au calvaire, la route du Plot rejoindra la route de Génolhac, tandis qu'en descendra la route du Bas Aujac puis de l'Arbous. Aux Champs, la D51 s'appellera toujours route de Villefort et au-dessus la route des Champs. La route de Bessèges descendra vers la Nojarède.

Pour les dix-sept hameaux que compte la commune, quelques habitants de Bedousses, des Bouschets et de Salveplane ont assistés à la réunion avec les élus. A Aujaguet, Jean-Marc Borne, l'ancien deuxième adjoint bienfaiteur du village par son legs, donnera son nom au chemin qui descend vers le mas Légal. A Bedousse bas, le chemin des Ribes fera le tour du hameau et se poursuivra de l'autre côté de la D51 jusqu'à la route de la Montadette qui prolongera l'actuelle route Josh Cox démarrant, elle, à l'entrée de Bedousse sur la D51. Bref le mas de Dominique Hours sera au carrefour de trois appellations ! Plus bucolique, à Salveplane, le chemin communal qui descend vers le mas de Guy et Denise Lopez sera baptisé route des vignes. Ficelle



se souvient que les ceps abondaient en dessous et Tom, nouveau voisin, est reparti de la réunion satisfait de sa nouvelle adresse.

Au total, plus d'une cinquantaine de voies ont été nommées, qu'il s'agisse de routes, impasses, chemins voire traverses. Il reste à rentrer tous ces noms dans le logiciel dédié puis à commander les panneaux et à poser les numéros sur chaque habitation. Chaque habitant recevra un courrier pour indiquer leur nouvelle adresse ainsi normalisée qui facilitera le repérage des livreurs, des secours et des autres services.



Blandine Hennion

La parole à Eric Olivier, 64 ans

« Les pierres gravées, un patrimoine à protéger... »

Voisin de Malbosc, vous êtes archéologue amateur, membre du GARA(1) association autorisée à procéder aux recherches archéologiques et muni personnellement d'une autorisation de prospection/inventaire par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes(2). D'où vous vient cette passion ?

Eric Olivier : J'ai rencontré ma femme Catherine, voyageuse comme moi au Brésil puis aux Marquises. Fille de deux archéologues, elle est dessinatrice de pièces archéologiques. Pendant dix ans, on a découvert sculptures et statues perdues dans la nature aux Marquises dont on a fait l'inventaire et publié une monographie aux Editions du patrimoine. Mais nos parents vieillissant en France, on a dû revenir en trouvant un mas à Malbosc, une région qui avait aussi des airs de bout du monde !



Et vous avez continué vos recherches localement ?

E.O. : J'ai tout de suite été attiré par les pierres gravées. Il existait au service d'archéologie régional un rapport de Francis Tillault qui référençait 31 sites sur Aujac, prospectés par Michel Danis dans les années 1988/1995. Les coordonnées n'étaient pas très précises mais on les a retrouvés et en prospectant on a découvert 154 autres sites de pierres gravées sur Aujac qui en compte donc 185 au total !

Davantage que dans les communes limitrophes ?

E.O. : Beaucoup plus ! On a référencé 140 sites sur Ponteils et 75 sur Sénéchas. Les pierres se situent surtout sur les versants ouest.

Comment avez-vous prospecté ?

E.O. : En se promenant hors sentiers sur des pentes moins fortes avant qu'elles ne cassent vers la Cèze, sur les Chams, les contreforts, les bords de plateaux. Les rochers sortent en pupitre, en rupture de pente. Ces endroits devaient accueillir les troupeaux autrefois, à la fin du néolithique. La population semi-nomade y faisait donc des arrêts prolongés. Les rochers les plus dominants, spectaculaires, ne sont pas ceux qui sont gravés en général.

Sur quoi ces gravures?

E.O. : Très peu sur le grès car la pluie liquéfie le ciment entre les grains et le dessin s'efface avec le temps. Aucun sur le calcaire car quelques siècles suffisent à tout effacer. L'essentiel des gravures est sur le schiste et le gneiss.

A quoi ressemblent-elles?

E.O. : Les plus nombreuses sont des cupules, ces petites cavités hémisphériques gravées, et des gravures cruciformes aux dessins très variés sans oublier des sillons qui tressent un réseau entre les cupules. Mais il y a aussi une centaine de cupules pédiformes. Jean-Pierre Chabrol dans Crève Cévennes rapporte un dialogue savoureux où Jean Roux parle des pieds des fées à son interlocuteur qui abonde : « il y en a partout, un paquet. » On trouve des pieds à Aujac sur la serre de Fontzeau et aux Bouzigues au Bas Aujac. On trouve aussi des arceaux, sorte de fer à cheval, ou des figures en forme de phi ou psi, les lettres grecques.

Pas de bonhommes ?

E.O. : Si à Aujac, aux Gardettes, au sommet de la Loubière. Le site est absolument exceptionnel et unique avec plusieurs personnages sur trois pierres. Il y a aussi un soleil dessiné. Ailleurs les dessins anthropomorphes sont plus stylisés, comme une croix dont le bas se sépare en deux jambes, parfois même avec les pieds gravés !

Comment préserver ce patrimoine ?

E.O. : A priori seul le gel et les intempéries les abîment. Mais depuis que le pin a relativement récemment envahi les Cévennes, ses graines colonisent les rochers puis développent des radicelles sous l'humus des aiguilles de pin qui le recouvrent et cassent le schiste. Il ne restera bientôt plus que le haut des pupitres visibles. Mais il y a un autre souci. Le pin est exploité par les forestiers dont les engins passent sur les rochers gravés, par inadvertance, ou les pins coupés tombent sur les pierres et les cassent. D'ici la fin de l'année, quand j'aurai remis mon rapport à la DRAC, je transmettrai aux mairies concernées une cartographie des pierres gravées avec coordonnées GPS pour que les propriétaires soient informés et puissent préserver ce patrimoine. Beaucoup ignorent la présence de ces trésors sur leurs terrains, comme Daniel Hannouz à Aujac, tout content qu'on les lui ait montrés l'an dernier.

Quelle exploitation touristique de ce patrimoine ?

E.O. : C'est délicat. D'abord pour une question de visibilité. Seul un soleil rasant fait ressortir les dessins. A midi en été, certains n'ont rien vu sur la grande pierre de la Gardette ! Les touristes sont alors tentés de gratter les sillons pour faire une photo et abîment les gravures. Pire, il y a eu des cas de vandalisme où les

feuilles de schistes ont été cassées pour tenter de s'emparer du dessin. Ce patrimoine situé chez des particuliers n'est pas protégé. Ces gravures anciennes ne sont pas datées car c'est impossible dans l'état actuel de la science. Elles n'ont donc aucune valeur marchande, qu'on se le dise ! Inutile de sortir les meuleuses à piles...

Comment les montrer alors ?

E.O. : On peut très bien envisager des visites guidées, avec l'autorisation des propriétaires, à l'occasion des Journées du patrimoine par exemple. Mais il faudrait donner des explications, dire de ne pas marcher en chaussures sur les pierres gravées... Certains sites hors sentiers sont difficilement accessibles pour tous les publics. Et impossible de peindre les gravures pour en améliorer la visibilité car cela risque d'empêcher la datation future des pierres par un procédé encore inconnu.

Propos recueillis par Blandine Hennion

- (1)** Groupe alésien de recherche architecturale
- (2)** Direction régionale des affaires culturelles
- (3)** La photo de Une représente l'une des pierres de la Gardette dont les bords des gravures ont été soulignés à la craie.

Carnaval à Aujac le 18 mars



L'association des parents d'élèves a réuni les enfants autour d'un copieux goûter.





Plusieurs activités ont amusé les enfants, avec un jeu de chaises musicales en touche finale.



INFORMATIONS PRATIQUES

-A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible dans la salle du conseil de la mairie aux heures d'ouverture.

-INFORMATION :

Responsable du bulletin municipal : **Blandine Hennion**.

Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**

Page Facebook : **Aujac en Cévennes**

Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin** . Mail : dantg_2000@yahoo.fr.

-BIBLIOTHEQUE :

Horaires : Le premier dimanche du mois de 10h15 à 11h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h45 à 11h30.

-SALLE DE REUNION :

A réserver d'abord à la mairie puis auprès de la gérante du multiple rural.

Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.

Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.

La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

-DECHETTERIE :

Ouverte les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8H à 12H. Le vendredi de 8H à 12H et de 13H à 17H

Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

-RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :

Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Les passages sont plus fréquents qu'auparavant mais leurs dates ne sont pas toujours annoncées pour éviter la surcharge sauvage et les dépôts très en amont des passages qui défigurent le village.

-RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bonnevaux-Aujac-Bessegès tous les jeudis de l'année sans réservation.

Aujac Place : 9H30. Les Champs : 9H31. Bedousse bas : 9H35. Bessegès Pont de l'Atelier : 9H56

Bessegès Supermarché place de la Révolution : 10H

Retour :

Pont de l'Atelier : 12H. Aujac les Champs : 12H26.

-TAXI A LA DEMANDE :

Avec une carte donnée en mairie, il vous en coûtera 10 euros par course, valable dans l'ancienne communauté de communes, quel que soit le nombre de passagers. Tel : 06 50 51 48 49 ou 04 66 61 05 16. Prévenez en cas d'annulation. Ne le faites pas attendre au rdv fixé, sinon un surcoût sera facturé.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :

Tarifs :

Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans

Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans 250 euros pour 50 ans.
Le double pour deux places.

Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :

Des spécialistes (radiologue, tabacologue, pneumologue, diabétologue, gériatre, gynécologue, infectiologue, cardiologue et spécialiste plaies et cicatrisations) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Centre hospitalier de Ponteil : 04 66 56 48 10 ou 04 66 56 47 00. RV dans le mois.

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :

REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90

MANGEZ LOCAL !

Chez Camille d'Angelo : Œufs bio.

Tel : 06 50 63 55 54 à Chassac.

Chez Gilbert Bischeri : Vins issus de cépages résistants.

Tel : au 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

Chez Marjorie Bres : Tisanes, sels aromatiques, miel.

Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

Au château d'Aujac : Bière à la châtaigne de marque LA BOGUE, produite par Eric Vézinet à Plaveysset.

A La Clède Peyric : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme.

Boutique ouverte de 10H à 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

Chez Philippe Daly : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

Chez Magalie Duc et Franck Guignot : Fromages, tommes, faisselles et yaourts de brebis, fromage de chèvre, viande d'agneau et de chevreau au détail ou en colis, saucisses et merguez de brebis, porc en colis. Vente sur place tous les jours de 15H à 18H. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

Chez Valérie Guiot : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

Chez Lysanne Bruneau et Jonas Nivon : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages. Tel : 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

Chez Janick Peyron : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio.
Tel : 06 82 75 78 73 à Chassac.

Chez Manon Grivel : livraison à domicile de pains bio (aux gaines, bis, seigle, raisins/noisettes) et brioches variées. Commander avant le samedi soir en précisant votre adresse. Livraison le mardi. Tel : 07 67 23 83 61 à Génolhac.

Crédits photos du numéro : Bernard Gilli, Blandine Hennion, Eric Olivier.